



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
info@sud-ep.ch
www.sud-ep.ch

Par courrier ordinaire et électronique

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA SÉCURITÉ

Oskar Freysinger
Chef de département
Place de la Planta 1
1950 Sion

Lausanne, le 9 octobre 2014

Baisse générale dans les bourses d'études valaisannes Retard inacceptable dans la décision d'attribution et le versement des bourses

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Notre syndicat a été mandaté par plusieurs étudiant-e-s valaisan-ne-s au sujet de l'attribution des bourses du Canton du Valais pour l'année de formation 2014-2015.

Un retard qui dure

Alors que le semestre académique est déjà bien entamé, la plupart des décisions d'attribution n'a toujours pas été rendue. Il était d'usage que les décisions tombent au plus tard à la fin de la première semaine de la rentrée. Les versements les suivaient au courant du mois d'octobre. A ce jour, de nombreux/euses étudiant-e-s et élèves n'ont toujours pas reçu de décision de la part du DFS, laissant ainsi présager que le versement des bourses n'interviendra pas avant le mois de novembre.

Cette attente met aujourd'hui les boursiers/ères du Canton du Valais dans une situation de précarité inacceptable. Certain-e-s nous ont fait état, durant cette attente, de devoir subsister avec quelques dizaines de francs seulement par semaine pour subvenir à leurs besoins. La pratique de votre département marque le peu de respect que vous portez à l'égard des conditions de vie et d'études des étudiant-e-s. De plus, le DFS n'a pas pris le soin d'avertir les demandeurs/euses du retard qu'il accuse.

Vous n'êtes pas sans avoir que la rentrée universitaire est particulièrement lourde en frais de livres et d'inscription. Plusieurs universités menacent même d'exmatriculation tout retard dans le paiement des taxes d'études. Le retard du DFS en la matière est donc particulièrement inacceptable. Cette situation ne peut plus durer.

Comment est-ce que le Département justifie ces retards ? Est-ce bien la coupe précipitée que vous avez menée par voie d'ordonnance, et à l'insu du parlement, au début du mois de septembre qui en est la cause ? Quand est-ce que les décisions d'attribution seront émises ? Est-ce que le Département dispose des moyens suffisants, notamment en termes de dotation de personnel, pour mener à bien sa tâche de service public ? Est-ce que vous allez tout mettre en œuvre pour que les versements interviennent rapidement ?

Sûr-e-s de votre attachement au respect des clauses contractuelles et par analogie, le DFS nous obligerait en versant des intérêts usuels de 5% pour le retard qu'il accuse dans le versement des bourses.

Coupe drastique dans les bourses : une attaque au pouvoir d'achat des étudiant-e-s

Notre syndicat a aussi été saisi par plusieurs étudiant-e-s qui viennent tout juste de recevoir leur décision. Votre politique d'austérité se matérialise dans ces premières décisions de votre département : des bourses tout simplement perdues, réduites de plus de la moitié, sans explications.

Vous n'êtes pas sans savoir que les bourses d'études font partie du budget d'existence des étudiant-e-s boursiers/ères. Elles ne sont ni de l'argent de poche, ni un cadeau de bonne grâce. Elles sont un droit qui répond à celui d'avoir accès aux études et à une condition matérielle suffisante pour les mener à bien.

Alors que le pouvoir d'achat des bourses en Suisse a fortement baissé sur les deux dernières décennies, la politique que vous menez menace les besoins de base des étudiant-e-s. Cette précarisation n'est pas seulement matérielle. Elle met aussi en jeu la bonne poursuite des études et par conséquent promeut l'échec et l'abandon. En fait, elle accentue la sélection de tout le système éducatif pour restreindre l'accès aux études supérieures.

De surcroît, cette réduction du pouvoir d'achat des étudiant-e-s vise à leur couper tout accès à l'autonomie matérielle. Les étudiant-e-s valaisan-ne-s sont obligé-e-s de vivre hors de la maison familiale ou d'acquiescer un abonnement de transport public relativement cher pour accéder à l'enseignement supérieur. Ces coupes exercent sur le revenu familial une pression supplémentaire. Elles contraignent bien souvent les étudiant-e-s à travailler en parallèle, avec toutes les conséquences que cela implique sur leurs études. En effet, le taux d'échec aux examens est déterminé par cette réalité. Car les études sont prévues comme des temps pleins. Depuis Bologne c'est explicite : 40 heures par semaine.

Votre soi-disant contrainte budgétaire est le résultat de la politique que vous et votre parti avez toujours soutenu : celle des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux privilégié-e-s et du mécanisme automatique du frein à l'endettement. Il est donc irrecevable que vous vous justifiez par celle-ci pour attaquer le pouvoir d'achat des boursiers/ères.

Nous vous demandons que les jeunes en formation puissent bénéficier d'une véritable garantie de revenu, assurant des conditions de travail aux études correctes et permettant une véritable autonomie matérielle. Cela implique que les bourses soient calculées sur la base des besoins réels.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Pour la coordination de SUD Étudiant-e-s et Précaires - Vaud et Valais

Arthur Auderset